

ADHESION GOLF DU BOIS GUY

Valable jusqu'au 31 Décembre 2019

Golf du Chateau du Bois Guy
Lieu dit Bois Guy
35 133 PARIGNE

info@bois-guy.fr

Adhésion au Parcours 9 trous du Château
du Bois Guy et salle de musculation

Pièces et documents à fournir :

Une demande d'adhésion **par adhérent** (document ci-dessous)
Practice, parcours, association et licence
Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance

Cotisation :

- Individuel : 730€
- Couple 1250 €
- Enfant moins de 18 ans : 300 €

Le règlement par chèque sera fait à l'ordre de CHATEAU DU BOIS GUY. Le dossier complet
pourra soit :

Etre envoyé au secrétariat de
Golf du Bois Guy :
Michael Linhoff
Lieu dit Bois Guy, 35133 Parigne

Etre déposé à la réception de l'hôtel :

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Index : _____ Non classé
Adresse : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____
Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence:

Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les conditions d'utilisation des installations mises à la disposition des personnes désirant s'entraîner sur le parcours et le practice. L'esprit général qui a présidé à sa mise en œuvre est l'éthique du golf : le respect du terrain, respect de la nature, respect d'autrui, afin de permettre à tous les joueurs de profiter de l'ensemble des installations, dans une atmosphère de convivialité et de sportivité.

Parigné, le

Signature de l'adhérent
(Précédé de "lu et approuvé")